

La fin des « mauvaises herbes » dans l'espace public ?

L'arrêt de l'activité humaine permet à la nature de reprendre ses droits. Les trottoirs, caniveaux, pieds de mur, gouttières, espaces délaissés ont été investis durant les 2 derniers mois par des plantes spontanées y compris dans les milieux les plus urbanisés soumis aux contraintes de chaleur, de pollution des sols et de l'air. Ces plantes dites « rudérales » sont d'ordinaire considérées comme indésirables par les habitants et il est rare qu'on leur laisse la chance de se développer.

De nombreux élus déplorent le manque de « place » dans l'espace public pour réintroduire de la **nature en ville**. Le stationnement et les espaces réservés à la voirie et aux réseaux sont la plupart du temps privilégiés au détriment de l'aménagement paysager.

La question de la **gestion différenciée** des surfaces, (ensemble des méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires) est au cœur des préoccupations des équipes chargées de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics.

L'acquisition de machines ou la mobilisation de main d'œuvre peut être difficile financièrement. L'opinion et le regard des habitants sur la définition de la « qualité » et la « propreté » des espaces publics sont souvent très tranchés. Mais aujourd'hui nous sommes mis face à l'urgence climatique et sanitaire. **La prise de conscience écologique est inéluctable. Il faut changer notre regard et revisiter nos pratiques.**

La non-intervention sur 1 m² ou un linéaire en pied de mur peut suffire à embellir les rues et réintroduire de la biodiversité dans nos villes et villages. Pour peu qu'on ne les considère pas comme « sales » et qu'on se penche sur leur existence, leur beauté délicate, leurs besoins souvent minimes et leur utilité pour le maintien de la biodiversité, il peut être intéressant de conserver les plantes rudérales et de les aider à occuper l'espace de la rue et à reprendre la place prise par le bitume.

Botanistes, environnementalistes, jardiniers, paysagistes peuvent aider les élus dans leur plan de gestion et la conception des espaces pour une bonne gestion environnementale des communes. Il est également nécessaire de sensibiliser le grand public souvent réfractaire à reconnaître l'utilité et la non-dangerosité des espèces spontanées qui ne sont pas de si « mauvaises herbes ».

Certaines communes ont expérimenté les différentes techniques de désherbage y compris le « **laisser-faire** » leur permettant un entretien respectueux du cadre de vie et de la nature. D'autres expériences des amoureux de la nature appellent à la sensibilisation du public de manière ludique et intelligente.

2 vidéos pour en savoir plus :

-  **La gestion différenciée des surfaces dans l'Indre** : www.youtube.com/watch?v=fDH8Ocp3_OA
-  **Brut - 1 botaniste à Toulouse** : www.youtube.com/watch?v=psKTI47QmdM